

MONTCHAUVET



octobre 2019



BULLETIN MUNICIPAL n°72



Ouverture de la Mairie	Urgences	Collecte des déchets	Encombrants
Lundi : 17h30 à 18h30 Jeudi : 17h30 à 18h30 Samedi : 10h30 à 11h30	Pompiers : 18 Police : 17 Samu : 15 Gendarmerie de SEPTEUIL 01 34 97 28 70	Lundi : déchets verts du 1 ^{er} avril au 9 décembre 2019 Vendredi : déchets ménagers + plastiques, métal, cartons	28 novembre 2019

sommaire

P. 2	dates à retenir
P. 3	le mot du maire les élections municipales
P. 4	le 14 juillet
P. 5	la fibre le contrat rural
P. 6	les eaux usées le SIEED
P. 7	évolution de la population de Montchauvet élagage la voirie
P. 8	le jardin du grand murin
P. 9	les amis de Montchauvet
P. 10-11	le comité des fêtes
P. 12	renseignements pratiques

dates à retenir (2019-2020)

Concert du trio KHOUBÉ	_____	9 novembre
Beujolais nouveau	_____	22 novembre
Noël des enfants	_____	4 décembre
Repas des anciens	_____	11 décembre
Vœux du maire	_____	4 janvier

le mot du maire

La grande nouvelle de l'année restera l'accès à la fibre. Ce mardi 15 octobre, une centaine de personnes de Montchauvet et Boinvilliers s'était déplacée à la Mairie autour d'un forum à l'extérieur avec certains Fournisseurs d'Accès à Internet pour connaître leurs différentes offres.

Vers 19 h une réunion publique d'information présentée par le directeur d'Yvelines Fibre, responsable du déploiement de la fibre sur le département, est venue répondre aux questions de chacun.

Pouvoir bénéficier du très haut débit est une bonne nouvelle qui contribuera à une meilleure qualité de vie pour de nombreux Montécalsvériens en favorisant le télétravail. Une autre nouvelle concerne la rénovation de la Mairie et de la salle communale qui devrait s'achever avec la pose des menuiseries fin octobre début novembre, contribuant ainsi à minimiser les dépenses énergétiques.

Enfin nous apprenons que le jury régional nous a attribué la 1ère fleur du label des Villes et Villages Fleuris.

Georges DUVAL maire de Montchauvet



Elections 2020

Pour rappel, les élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020. Ce scrutin a pour objet d'élire pour notre commune 11 conseillers, qui après avoir été élus se réunissent pour nommer le Maire et les adjoints. La durée du mandat est de 6 ans.

Pour pouvoir participer à ce scrutin, il faut être :
Majeur au plus tard la veille du scrutin soit le 14 mars,
Inscrit sur la liste électorale de la commune avant le 7 Février 2020 (nouvelle loi qui autorise les inscriptions jusqu'au 6ème Vendredi précédant le jour du scrutin).

Une info spécifique sera émise en début d'année 2020 pour résumer les conditions requises pour valider sa candidature, le déroulement des opérations de vote ainsi que la validité des résultats. En attendant cette échéance, il reste du temps aux personnes éventuellement intéressées pour se manifester et de se renseigner auprès de la Mairie.



actualités municipales

le 14 juillet 2019



Fidèles à la tradition, l'équipe municipale et le Comité des fêtes ont organisé les festivités du 14 juillet. Après avoir profité des jeux, de l'apéro et du buffet campagnard qui étaient offerts, les participants ont prolongé la soirée musicale jusque tard dans la nuit.



participation citoyenne

Un petit mot pour rappeler et peut être renforcer la vigilance sur notre commune envers les comportements douteux car une légère recrudescence des vols aux alentours nous a été signalée par la Gendarmerie.

actualités municipales

fibres optiques

Le sujet tant attendu de la fibre optique devient réalité pour bon nombre de montécalvétiens.

Organisée conjointement pour Montchauvet et Boinvilliers, la réunion publique du 15 octobre, précédée d'un forum avec des Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI) en a éclairé certains et a levé le doute sur la mise en œuvre et l'utilisation de ce moyen de communication pour les autres.

Pour rappel, le département des Yvelines a retenu la société TDF pour déployer la fibre sur le territoire yvelinois y compris et surtout en zone rurale.



Yvelines Fibre, filiale de TDF, s'est chargée de cette mission.

Son directeur, Mr Robert Valière, est venu présenter le projet et répondre aux questions que beaucoup se posaient.

Ce que l'on peut retenir, c'est que la fibre est disponible pour environ 85% des foyers sur Montchauvet.

Pour connaître son éligibilité, il faut se rendre sur le site de « Yvelines Fibre » et cliquer sur l'onglet « Etes-vous raccordable à la fibre » en renseignant la commune, la rue et le numéro.

Pour l'heure, 6 Fournisseurs d'Accès ont sollicité Yvelines Fibre pour commercialiser leurs services.

Les FAI présents étaient :

Nordnet, Videofutur, K-net, Coriolis et Ozone auxquels iBloo est venu s'ajouter depuis.

Pour connaître leurs offres respectives, vous pouvez cliquer sur les liens à partir

d'Yvelines Fibre ou vous rendre directement sur leurs propres sites.

Il se peut très probablement que les grands opérateurs historiques se rapprochent ultérieurement d'Yvelines Fibre pour se mettre sur le marché.

Dans tous les cas, ce sera le FAI que vous aurez retenu qui se chargera d'effectuer les branchements du domaine public à votre domicile.



.nordnet.



ozone



contrat rural

La rénovation de la Mairie et de la salle communale touche à sa fin.

L'isolation thermique et acoustique, les peintures intérieures et extérieures, l'éclairage et le changement des thermostats des radiateurs sont terminés.

Reste le changement des menuiseries (fenêtres et portes), programmé pour le début novembre.

les eaux usées

Notre station d'épuration (STEP) est soumise à des contrôles périodiques avec prélèvements et analyses d'échantillons des rejets.

Suite à notre entretien annuel avec la SAUR, exploitant de notre station d'épuration, sur le bon fonctionnement de cette dernière, et suite au contrôle réalisé par la Police de l'Eau, les résultats obtenus sont conformes aux normes retenues pour un tel ouvrage sur tous les critères sauf pour la teneur en phosphates. Pour 2018, 2 échantillons sur 3 étaient légèrement supérieurs.

Sur préconisation de la SAUR, pour améliorer ces résultats et ainsi redevenir conforme aux normes, il conviendrait que tout un chacun puisse changer ses habitudes ménagères en privilégiant des lessives sans phosphates ou à faible teneur.

Un coup d'œil sur l'étiquette suffit pour remarquer leur présence ... et ainsi les éviter, favorisant moins de pollution pour notre rivière (développement d'algues microscopiques pouvant asphyxier les poissons appelé eutrophisation).

Un geste simple mais qui peut être efficace.



SIEED

L'automne est arrivé, provoquant ainsi la chute des feuilles notamment.

Il est rappelé que la dernière date d'enlèvement des déchets verts est fixée au lundi 9 décembre.

Le nombre maximum de sacs par jour de collecte est limité à 10 par propriété (prière de respecter les consignes sous peine de se voir refuser l'enlèvement des sacs).

De même, pour l'enlèvement des encombrants qui arrive bientôt, le SIEED rappelle que le volume admis est de 1m3 environ par foyer.

Les volumes plus importants sont à déposer en déchèterie, où ils sont triés et recyclés en majeure partie.

Il faut savoir que le traitement des encombrants est payé à la tonne par le SIEED et taxé par la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) contrairement aux dépôts en déchèterie.

Merci de respecter au mieux ces consignes.



Rappels concernant les déchèteries :

1- Si vous n'avez pas encore de badge donnant accès aux déchèteries, faites-en la demande sur SIEED.fr où vous pouvez télécharger le formulaire.
Tel: 01 34 86 65 49

2- Nous avons accès à 4 déchèteries :

Boutigny et Garancières sont fermées le lundi et ouvertes le mardi

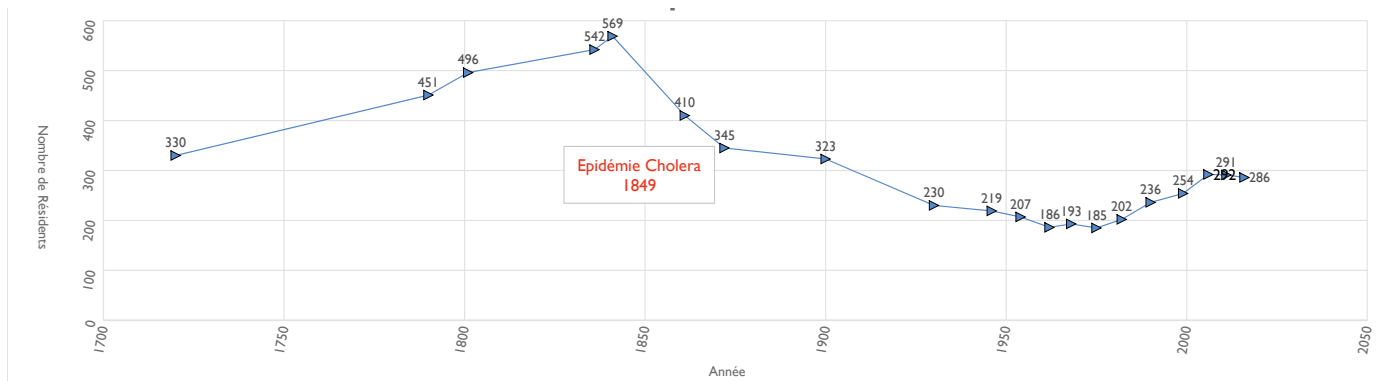
Houdan et Méré sont ouvertes le lundi et fermées le mardi

Toutes sont également ouvertes le vendredi et le samedi, ainsi que le dimanche matin

horaires 10h à 12h30 et 13h30 à 17h, dimanche 9h à 13h

évolution de la population de Montchauvet

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution du nombre de résidents de notre commune entre 1720 et 2016. Comme on peut le constater, dans le passé le nombre d'habitants a été assez élevé : jusqu'à près de 600 personnes en 1840 ; ensuite il y a eu une chute importante après l'épidémie de choléra de 1849, et cette chute a continué régulièrement, jusqu'en 1975 où il n'y avait plus que 185 habitants. C'est à cette époque que l'école a été fermée. Plus récemment la population a légèrement recommencé à croître pour se stabiliser maintenant un peu en dessous de 300 personnes.



élagage



A la fin de l'automne, lorsque les arbres auront perdu leurs feuilles, il faudra penser à les élaguer.

Rappelons que c'est une obligation : les branches de vos arbres ne doivent pas dépasser sur les propriétés voisines ni sur le domaine public. De plus l'élagage permet de prévenir différents risques liés aux arbres (manque de visibilité, chutes de branches, chaussées glissantes, gêne pour les lignes téléphoniques, électriques, ...)

Cette obligation s'applique également aux haies qui doivent être taillées régulièrement.

voirie

Comme vous avez pu le constater, la CCPH a enfin fait reprendre la liaison Montchauvet Boinvilliers suite à la malfaçon de l'été dernier.

Un enrobé léger est venu gommer toutes les imperfections du précédent chantier garantissant une bande de roulement optimale.

Néanmoins gare au dénivelé sur les bas-côtés à certains endroits lors du croisement de véhicules et gare au verglas cet hiver.

Pour la liaison Montchauvet Civry au niveau de la côte du pont Laurence le long du Golf, un litige entre la CCPH (qui a la compétence voirie) et le golf de Civry a donné lieu à un contentieux suite aux inondations de juin 2018 qui ont détérioré les bas-côtés de cette côte.



le jardin du grand murin

L'association du Jardin du Grand Murin, qui gère une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), vous propose de la rejoindre pour profiter de paniers de légumes BIO et locaux.

Pour tous renseignements, merci de contacter Martine : tiers.martine@gmail.com 06 70 71 64 47 ou Béatrice : bea.lemoen@wanadoo.fr 06 82 42 77 45 lejardindugrandmurin.fr - contact@lejardindugrandmurin.fr

Le Jardin du Grand murin



MONTCHAUVET À LA CONQUÊTE D'UNE FLEUR...

Présent depuis 60 ans, le Label « Villes et Villages Fleuris » rassemble 4 931 communes sur tout le territoire français. Il récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie : la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, le respect de l'environnement (gestion des ressources naturelles et préservation de la biodiversité), le développement de l'économie locale, l'attractivité touristique et la préservation du lien social.



Montchauvet s'est engagé dans cette démarche depuis déjà quelques années et à ses côtés l'association du JDGM. Notre village a remporté en 2014 et 2018 le trophée du Jardin partagé, en 2017 le trophée de l'engagement associatif et l'an passé un cinquième pétale ouvrant ainsi droit à l'obtention possible d'une 1^{ère} fleur nationale. La barre étant très haute pour cette labellisation, les élus ont dû constituer un dossier spécifique de candidature et

l'association a accompagné comme elle le pouvait au fil du temps, Jean François Gallet, notre agent communal, dans ses travaux d'entretien et d'aménagement. Dès avril une petite équipe s'est mise régulièrement au travail, pour désherber, nettoyer, semer, arroser et veiller aux jolis massifs créés par Jean François.

Aux côtés de Georges Duval, nous avons accueilli le jury départemental le jeudi 4 juillet pour le trophée du thème 2019 « La renaturation des cimetières » et le jury régional pour la 1^{ère} Fleur, le vendredi 5 juillet. Ce jury a su apprécier le moyen de transport mis en place par notre maire, tout à fait original et adapté pour la visite guidée de notre village !



Les résultats du concours VVF seront promulgués normalement fin octobre, il n'y a plus qu'à attendre

Montchauvet a toutes ses chances, croisons les doigts !



les amis de montchauvet



Les cours de gymnastique PILATES
à MONTCHAUVET ont repris ,
mais on peut commencer à tout moment.
Vous pouvez nous rejoindre , dans la salle municipale,
soit le JEUDI à 19h45,
soit le VENDREDI à 11h30



à très bientôt...



TRIO KHOUBÉ

Philippe KHOUBESSERIAN (montécavétien), Hary GOFIN, Vahé ESSAYAN

CONCERT- JAZZ

Samedi 9 Novembre à 18h30

Salle des Fêtes

Entrée 5 € au profit des A.D.M.



MONTCHAUVET

Atelier Fabrication de papier japonais et d'un carnet, décor à l'encre

Atelier Enfants

Samedi 30 novembre et Dimanche 1^{er} décembre 14H-16H30

Salle municipale rue de la Mairie 78790 Montchauvet



Atelier animé par Corinne Misin *d'Atelier Picorina*



50 euros Inscriptions au 06 10 13 29 91 ou par mail atelier.picorina@free.fr

Atelier Fabrication de papier japonais et d'un carnet, décor à l'encre

Atelier Adultes

Samedi 30 novembre et Dimanche 1^{er} décembre 9H30 – 12 H

Salle municipale rue de la Mairie 78790 Montchauvet



Atelier animé par Corinne Misin *d'Atelier Picorina*



50 euros Inscriptions au 06 10 13 29 91 ou par mail atelier.picorina@free.fr



Saint Jean 22 Juin 2019



Nous vous remercions de
votre participation à notre
belle soirée de la saint Jean



Avec au programme ,
repas, soirée dansante animée par
« Les Noctambules »
et bien sûr notre traditionnel feu





Belle réussite cette année

Pour notre brocante et notre traditionnel marché gourmand .

Les chineurs et les visiteurs ont pu déambuler dans
notre charmant village .

Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain.



Nouveauté cette année :

Reconstitution d'un camp Américain de 1944



informations pratiques

MAIRIE de MONTCHAUVEU

Tel. 01 30 93 43 59
Fax 09 57 00 49 30
Courriel: m.montchauvet@wanadoo.fr

Heures d'ouverture :

Lundi et Jeudi 17h30 à 18h30
Samedi 10h30 à 11h30

CCPH - Communauté de Communes du Pays Houdanais

Président : Jean-Jacques MANSAT

22 Porte d'Épernon
78550 Maulette

Tel. 01 30 46 82 80 Fax: 01 30 46 15 75
Site : www.cc-payshoudanais.fr

LA POSTE

SEPTEUIL :

Lundi à vendredi : 9h à 12h & 14h30 à 17h
Levée du courrier : 16h
Samedi 9h à 12h
Levée du courrier : 11h30

DAMMARTIN :

Lundi à vendredi : 14h30 à 17h
Levée du courrier : 16h
Samedi 9h à 12h
Levée du courrier : 11h30
Plus d'informations : Tel: 01 30 42 53 38

SERVICE RELIGIEUX

Groupement paroissial de Bréval :

Père Olivier LAROCHE
Tel. 01 34 78 31 66

Messes à Montchauvet
à 18h30 la veille du troisième dimanche
des mois de janvier, avril, juillet, octobre.

DÉPUTÉ

Bruno MILLIENNE Tel : 01 34 75 52 14
Permanence à Maule 2, route d'Herbeville
De 15h à 19h du lundi au vendredi
et de 9h à 13h le samedi, jour de présence du député
courriel : bruno.millienne@assemblée-nationale.fr

SÉNATEUR

Sophie PRIMAS
AUBERGENVILLE Tel. 01 30 90 45 05 ou 88
courriel : sophieprimas@orange.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Daniel JEANTELET
Tel. 06 04 05 98 71 - 01 30 88 10 01
Permanence à la Mairie de Houdan le vendredi matin

URGENCES

Médecin : le 15 depuis un poste fixe
le 112 depuis un portable
Hôpital de Mantes : 01 34 97 40 00
Hôpital de Houdan : 01 30 46 18 00
Urgence GAZ : 0 800 47 33 33 24h/24 et 7j/7
Pompiers : le 18
Police : le 17
Accueil sans-abris : le 115
Défenseur des enfants : le 119
Solidarité vieillesse : 01 39 55 58 21
Centre anti-poison : 01 40 05 48 48

PHARMACIES

DAMMARTIN : COPIN 01 30 42 51 17
Fermé le lundi matin

SEPTEUIL : LÉONARD 01 30 93 40 24
Fermé le mercredi après-midi

ALLOCATIONS FAMILIALES

MANTES LA JOLIE : 0810 257 810
Site Internet : www.caf.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Madame BABIN à Houdan
Tel. 01 30 46 82 00
reçoit sur rendez-vous - vient aussi à domicile

SÉCURITÉ SOCIALE

CPAM des Yvelines
78085 Yvelines CEDEX 9
Tel. 36 46

PÔLE EMPLOI (assedic + anpe)

MANTES LA JOLIE : 2bis Bld Calmette Tel. 39 49

Hôtel des IMPÔTS

MANTES LA JOLIE : 1 place Jean Moulin
Tel. 01 34 79 49 00

TRÉSOR PUBLIC

LONGNES : place Fabian
Tel. 01 30 42 48 20

DÉFENSEUR des DROITS

MANTES LA JOLIE Sous Préfecture
Jean-René THIBAUD
Tel. 01 30 92 22 51
mercredi de 9h à 15h sur rendez-vous